



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conditions d'exercice des infirmiers

Question écrite n° 30252

Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les conditions d'exercice des infirmières et infirmiers. La crise sanitaire que traverse le pays a permis de rappeler, si besoin en était, le rôle primordial joué par ces personnels tant dans les hôpitaux qu'en tant que libéraux. Depuis de nombreuses années, leurs représentants réclament davantage de reconnaissance, tant en termes de rémunération que d'amélioration de leurs conditions de travail. Ils souhaitent également pouvoir prendre une part active dans la vie démocratique sanitaire en siégeant au sein des différentes assemblées organisant le système de santé du pays. Elle lui demande donc de bien vouloir lui faire part des décisions qu'il entend prendre pour accorder aux infirmiers une juste reconnaissance.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30252

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2020](#), page 3959

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)